Sherbrooke, le 6 mai 2015

Monsieur André Simard

Directeur des ressources humaines

Groupe TechnoPoint

1085, boulevard Alexandre

Sherbrooke (Québec) J1H 4X9

Monsieur,

J’ai été étonné d’apprendre, par votre lettre du 4 mai 2015, que vous mettiez fin à mon emploi.

Les raisons que vous invoquez m’apparaissent inexactes et non fondées. J’ai suivi les séances de formation sur le nouveau langage de programmation que vous nous avez offertes. Si vous trouvez que je suis lent à assimiler le nouveau code, c’est simplement parce que je n’ai pas pu mettre cette formation en pratique autant que mes collègues. En effet, vous savez très bien que j’ai été en congé de maladie pendant deux mois, période pendant laquelle j’ai bien sûr été dans l’impossibilité de faire état de mes nouvelles connaissances. Comment un employé comme moi, qui travaille pour vous depuis neuf ans avec rigueur et qui n’a aucune tache à son dossier, aurait-il pu devenir subitement incompétent?

J’aimerais vous rencontrer pour discuter de ma situation et vous montrer ma ferme intention de prendre les mesures nécessaires afin de conserver mon emploi. J’espère que votre décision n’est pas irrévocable. Dans cet espoir, je vous prie d’agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Patrick Gilbert,  
programmeur